

**Conférence « *Le renouveau de la recherche stratégique de défense* »
Mercredi 25 janvier 2017 – Ecole militaire**

**Philippe Errera,
Directeur général des relations internationales et de la stratégie**

**Messieurs les parlementaires,
Mesdames et Messieurs les ambassadeurs,
Messieurs les Présidents d'Université,
Mesdames et Messieurs les officiers généraux,
Mesdames et Messieurs, chers amis,**

C'est avec un immense plaisir que nous vous accueillons aujourd'hui à l'occasion de la première édition de cette conférence réunissant la communauté stratégique de défense, dans cet amphithéâtre Foch chargé de symboles.

Foch, l'homme de guerre devenu homme de lettres en accédant à l'immortalité de l'Académie française. Foch, le théoricien de la liberté d'action confronté à la pratique des combats éprouvants de la 1^{ère} Guerre mondiale.

Une liberté d'action qui renvoie au premier objectif de la stratégie française : garantir la capacité de la France à penser et agir par elle-même, de faire en sorte qu'elle soit l'acteur de sa propre liberté et, pour ce qui nous concerne plus directement, de sa propre sécurité.

Cette capacité, que l'on peut ramener à la capacité à connaître et à anticiper, les deux derniers *Livres blancs sur la défense et la sécurité nationale* en ont clairement souligné l'importance, en l'érigeant en fonction stratégique. Et ce qui était vrai en 2008 et en 2013 l'est encore plus aujourd'hui. Notre environnement stratégique se caractérise en effet par sa complexité, et surtout, de manière croissante, par l'incertitude.

« *L'imprévu lui-même est en voie de transformation et l'imprévu moderne est presque illimité. L'imagination défaille devant lui...* ». Paul Valéry écrivait cela en... 1937, il y a très exactement 80 ans, sans pouvoir imaginer alors les horreurs que connaîtrait le monde dans la décennie suivante, tant celles-ci dépassaient, au propre et au figuré, l'entendement humain. Que dirait-il alors aujourd'hui ? Et pourtant, nous ne pouvons nous contenter d'assister à cette « crise de l'imprévu », comme il l'appelait – ou à cette crise de l'anticipation.

Nous avons, plus que jamais, un besoin impérieux de comprendre, d'analyser et d'expliquer les phénomènes de déstructuration et de recomposition de notre environnement stratégique, au risque de voir notre politique présente et notre préparation de l'avenir de plus en plus décalées par rapport aux défis et aux menaces que nous devons affronter.

Notre dispositif doit nous permettre de préserver notre capacité à comprendre, décider et agir de manière autonome. Cette finalité doit rester le guide de notre réflexion stratégique, au sein d'une « culture de l'adaptation » qui est la marque de notre action au sein de ce Ministère.

Il nous faut donc d'abord comprendre pour anticiper. Anticiper une menace qui se joue de nos faiblesses, dans toutes leurs dimensions. Sociale. Politique. Economique. Et militaire lorsque le rapport de force lui est ponctuellement favorable.

Il nous faut ensuite comprendre pour agir. En liant les deux rôles : le décisionnel et l'académique, afin de réduire la distance entre le savoir et le pouvoir, dans un monde où les institutions gouvernementales n'ont pas, loin s'en faut, le monopole de l'information et de l'expertise.

Mais ceci suppose des capacités fortes, innovantes et pérennes. Des capacités d'analyse, de réflexion, de recherche.

Or notre pays souffre historiquement d'une contradiction évidente : entre, d'une part, un pays engagé au tout premier plan dans les opérations militaires extérieures, et, d'autre part, un pays dont la recherche stratégique sur les questions de défense connaît une fragilité structurelle, soulignée au cours des quinze dernières années par de nombreux rapports.

Cette contradiction s'inscrit par ailleurs dans un contexte international où la concurrence des idées, des doctrines et des concepts s'exacerbe. Désormais, bon nombre d'acteurs émergents, notamment en Asie, accompagnent leur volonté de puissance d'une stratégie d'influence pertinente, fondée sur une recherche de plus en plus innovante.

Ce constat relève pour partie de la responsabilité du ministère de la Défense.

Ce sont cette responsabilité, et le besoin que j'évoquais, qui nous ont conduit à proposer au Ministre de la défense, en 2015, une réforme d'ampleur du dispositif ministériel de soutien à la recherche stratégique.

L'enjeu, c'est d'inverser cette tendance et de garantir à moyen terme la satisfaction de nos besoins propres. Mais l'enjeu consiste également à contribuer au renouvellement et au développement du vivier des chercheurs français dans le domaine stratégique.

Et nous nous sommes donnés tout d'abord les moyens de notre ambition, puisque le ministère consacre désormais chaque année près de 10 millions d'euros à la recherche stratégique dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Un budget qui le place très largement à la première place des acteurs institutionnels français. Un budget qui fait légitimement peser une responsabilité spécifique sur notre ministère : contribuer à la qualité et surtout à la pérennité de l'offre française en termes de recherche stratégique.

Nous agissons pour cela dans trois grandes directions, dans le cadre de la réforme du soutien à la recherche stratégique française.

La première direction, c'est la réforme de nos relations avec les instituts de recherche, qui sont très bien représentés aujourd'hui, ce dont je me félicite.

Notre volonté de contribuer à assurer une relève stratégique s'est traduite, dès 2015, par une révision de notre dispositif contractuel avec les instituts. Désormais, nous sommes capables de conclure avec les instituts privés des contrats *pluriannuels* qui leur garantissent les ressources pour recruter, fidéliser et faire monter en puissance un vivier de jeunes chercheurs. Davantage que le montant global des ressources (qui est néanmoins conséquent), c'est la

visibilité sur l'avant qui est appréciable pour les instituts qui doivent prendre des décisions, toujours difficiles, de recrutement. Des exemples concrets vous seront donnés lors de la 2^e table-ronde.

Mais notre ambition s'étend à l'ensemble du paysage de la recherche française, au-delà des instituts de recherche. Je pense en particulier aux Universités.

Car les universités ont un rôle clé à jouer, un rôle bien plus important que celui qu'elles jouent aujourd'hui. Cette conviction sera démontrée aujourd'hui par la signature de la convention tripartite avec la Conférence des Présidents des Universités et le CNRS. C'est une étape majeure, que marquera le Ministre tout à l'heure. J'y reviendrai.

Le développement d'un partenariat avec le champ universitaire constitue donc notre deuxième axe d'effort prioritaire.

Une priorité incarnée par le *Pacte Enseignement Supérieur*, dont vous trouverez le descriptif détaillé dans le dossier qui vous a été remis.

Ce partenariat nous apparaît aujourd'hui comme une évidence. Les laboratoires de recherche français regroupent une expertise de qualité directement utile à une meilleure compréhension de notre environnement stratégique.

Cette expertise doit cependant être confortée et maintenue dans la durée.

C'est pourquoi le Plan Enseignement Supérieur accorde une place de choix au soutien à notre ressource la plus précieuse : les femmes et les hommes qui conduisent et qui conduiront la recherche stratégique.

Ainsi, en finançant les doctorants et les post-doctorants, comme nous le faisons depuis 2015, nous contribuons aussi à cette relève générationnelle. C'est un investissement important et qui s'inscrit dans la durée : grâce aux 2.5M€ annuels supplémentaires que nous sommes parvenus à mobiliser, nous entendons financer un total de 40 jeunes chercheurs par an.

Au-delà des financements directs, notre succès dépendra de notre capacité à offrir aux jeunes chercheurs l'accès à des emplois pérennes.

Là encore, nous avons tâché d'être innovants, en plaçant l'employabilité de ces jeunes chercheurs au cœur de notre dispositif, par exemple :

- en assortissant nos principaux contrats d'étude d'une obligation de recruter un doctorant ou un post-doctorant ;
- ou en associant à notre démarche un panel d'entreprises privées. J'en profite, à ce titre, pour vous annoncer la création prochaine d'un « Club SHS (Sciences Humaines et Sociales) Défense » qui visera à fédérer cette communauté d'entreprises.

Le Ministre précisera ce soir, par ailleurs, les nouveaux dispositifs de financement que nous comptons mettre en place au profit des laboratoires et des équipes de recherche universitaires, par le biais d'un soutien visible et labélisant du ministère de la Défense.

Ce Pacte vise à soutenir constitution d'une filière de « *War studies* », à l'image de celle de nos partenaires américains et britanniques. L'objectif est de donner une cohérence et une visibilité accrues à ce qui est actuellement un champ éclaté entre des domaines comme la science politique, l'histoire, la géographie... avec toutes les conséquences que vous pouvez imaginer.

Cette visibilité ne devra pas se limiter à la place de Paris. Alors que la France reste un des rares pays à avoir une capacité d'action extérieure autonome et à s'engager dans des théâtres extérieurs de haute intensité, trop peu de chercheurs français spécialisés sont reconnus pour cela en dehors de nos frontières.

C'est aussi l'un des axes d'effort du Pacte Enseignement Supérieur : contribuer au rayonnement de la pensée stratégique française sur la scène européenne et internationale. Le ministère s'engage ainsi à soutenir financièrement la projection de nos idées à l'étranger, qui passe par une mobilité accrue de nos chercheurs.

En parallèle, nous devons disposer d'un événement public de référence en France. Le Pacte prévoit ainsi la création des Biennales des « Études Stratégiques de défense », qui rassembleront tous les deux ans l'ensemble de la communauté académique et des acteurs du domaine travaillant sur les questions de stratégie et de défense et inviteront, lors de chaque édition, une institution universitaire internationale de renom, avec laquelle des événements seront organisés pendant les deux années suivantes.

Enfin, le troisième volet de cette réforme concerne l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire, ou l'IRSEM. Rattaché à la DGRIS depuis la création de cette dernière en 2015, il met désormais en œuvre ce partenariat naissant avec les acteurs académiques. A ce titre, il assure un rôle indispensable d'interface entre notre ministère et l'ensemble de la communauté universitaire. Au-delà, l'Institut constituera un centre de recherche de référence sur les grands sujets d'intérêt du ministère.

Vous le voyez, notre ambition est forte. En somme, le ministère porte actuellement la plus importante réforme de son dispositif de soutien à la recherche stratégique depuis les 25 dernières années.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons organisé cet après-midi de manière à illustrer et éclairer les principales dynamiques à l'œuvre dans le cadre de cette réforme :

- premièrement, l'interaction entre les besoins des décideurs et les attentes de la communauté de recherche. C'est l'objet de la première table ronde, animée par Jean-Dominique Merchet.

- ensuite, notre volonté de donner un caractère opérationnel à la recherche, en nous appuyant sur cinq études de cas, sur des sujets prioritaires pour nous, comme la radicalisation, la Russie, le cyber... C'est l'objet de la deuxième table ronde, animée par Jean-Baptiste Jeangène-Vilmer.

A l'issue de ces deux tables rondes, nous procéderons à la signature de la convention entre le ministère de la défense, le CNRS, et la conférence des présidents d'université.

Enfin, le Ministre de la défense nous fera l'honneur de clôturer notre journée.

Mesdames et Messieurs,

Les événements tragiques qui ont durement frappé notre pays ces 2 dernières années nous obligent tous à une prise de conscience sociale, politique, voire morale : il est crucial de développer nos capacités d'analyse et de recherche sur les questions de défense dans leur ensemble, et de ne plus s'en tenir à la seule dimension géopolitique ou diplomatique.

Ce recentrage sur les questions de défense renvoie nécessairement à la guerre, dans toutes ses dimensions. Interdisciplinaire par essence, son étude nécessite désormais une mobilisation de l'ensemble des acteurs de la communauté nationale, qu'ils soient privés ou publics. Car c'est bien l'ensemble du pays qui est mobilisé.

Et à cet égard, cette conférence reflète bien cette prise de conscience. Nous avons eu plus de 1000 réponses favorables. C'est sans précédent pour une conférence de ce type.

Je tiens à vous remercier d'avoir répondu aussi nombreux à notre invitation.

Je remercie en particulier l'ensemble des *intervenants*, qui symbolisent cette communauté nationale en matière de recherche stratégique de défense.

Je remercie, aussi, les jeunes chercheurs qui se sont mobilisés durant toute la matinée d'aujourd'hui avant l'ouverture de notre conférence, afin de vous présenter leurs travaux.

Il me reste à céder la parole à M. Jean-Dominique Merchet, pour notre première table ronde.

Encore merci à tous et bonne conférence.